

## **Non à la répression antisyndicale**

**Bastia, le 31 octobre 2009**  
**Intervention d'André PACCOU**  
**Ligue des droits de l'Homme**

**A mon tour, je remercie toutes celles et tous ceux qui se mobilisent aujourd'hui pour dire que nous n'acceptons pas que 4 marins du STC soient menacés de punition par la justice suite à leur participation à une action syndicale à bord du bateau de la SNCM, le Pascal PAOLI, en 2005.**

**Nous sommes ensemble cet après-midi pour dire que nous n'avons rien oublié des évènements de 2005.**

**Nous n'avons rien oublié de la violence et du mépris d'un gouvernement se jouant des hommes et du service public comme on joue au casino, voulant transformer la SNCM en produit financier, dans un contexte de copinage politico-affairiste.**

**Nous savons aujourd'hui que M. BUTLER en revendant ses parts a largement profité de ce copinage**

**Nous voulons dire aussi que nous ne sommes pas dupes du véritable tripatouillage politico-judiciaire qui a consisté à requalifier les faits.**

**Désormais, il n'est plus question d'acte de piraterie et de Cour d'Assises mais de séquestration et de tribunal correctionnel.**

**Ne s'agit-il pas en fait d'une manoeuvre visant à rendre plus acceptable l'inacceptable, une condamnation des 4 marins.**

**Ceux-ci risquent 10 ans d'emprisonnement et quelque soit la condamnation, la perte de leur emploi.**

**Aujourd'hui, nous demandons leur relaxe.**

**Evidemment, au travers de ce procès, nous dénonçons la volonté de criminaliser une fois de plus le mouvement social.**

**Mais n'en restons pas là.**

**Rappelons avec force que cette action des marins, ils étaient une soixantaine à bord du Pascal PAOLI, rappelons que cette action ne se résume pas à une affaire de basse police.**

**Pour nous, elle est et restera un geste de résistance magnifique contre ceux qui passent leur temps à dérégler le monde et les sociétés**

**Oui, cette action s'inscrit désormais dans notre mémoire collective comme l'affirmation d'une dignité et un cri de colère contre le pouvoir de quelques-uns qui pensent avant toute autre considération que l'homme est un loup pour l'homme**

**qui boursicote avec avidité à longueur de séance sur le dos de l'humanité et qui ont décidé une bonne fois pour toute que les autres (tout le reste de l'humanité) se résumaient à quelques marchandises ou quelques valeurs boursières plus ou moins négociables, plus ou moins jetables**

**Profitons également de cette mobilisation pour dire une fois de plus que nous ne sommes pas dupes : leur répression a un seul et même objectif, la défense de leurs privilèges.**

**Dénonçons toutes les violences commises quotidiennement sur tous les lieux de travail contre les salariés et les syndicalistes parce ceux-ci n'acceptent pas l'ordre établi du libéralisme économique et sa raison du plus fort**

Dénonçons cette volonté sournoise de remettre à l'ordre du jour la loi anticasseur, «cette horreur juridique» comme disait Robert BADINTER, qui établit une responsabilité pénale collective.

Dénonçons cette campagne virulente et incessante contre le droit de grève qui vise à créer les conditions pour limiter encore et toujours ce droit constitutionnel

Dénonçons la création récente par le gouvernement de M. SARKOZY, c'était un dimanche, il y a quinze jours, d'un fichier autorisant la collecte des opinions, syndicales entre autres, de celles et de ceux qui prétendent à certains emplois.

Voilà une nouvelle porte ouverte vers le délit d'opinion qui demain ne manquera pas de s'ouvrir toujours plus si nous laissons faire

Par exemple, contre des prétendants au métier de journaliste parce qu'ils ont des engagements dérangeants pour le pouvoir en place

Ou par exemple contre de futurs enseignants qui émettraient des critiques sur la façon dont on dénature la lettre et l'engagement de Guy MOCQUET

Nous le savons bien, nous vivons une drôle de guerre contre la démocratie.

Désormais, il est question de surveiller toujours plus les citoyens et de contrôler toujours plus ceux qui s'organisent collectivement

Obsession du fichage, main-mise sur la justice, caporalisation de la presse, manipulation de l'opinion publique, délit de solidarité pour ceux qui viennent en aide aux sans-papiers, répression antisyndicale pouvant aller d'un harcèlement quotidien jusqu'à des peines d'emprisonnement, avalanches de lois sécuritaires depuis plusieurs années qui puisent de plus en plus dans l'arsenal antiterroriste, cette loi d'exception...

Attention, il ne s'agit pas de répondre à tel problème, à tel événement volontairement dramatisé pour faire peur, pour mettre au ban de la société.

Non, il ne s'agit pas de protéger la société et les citoyens.

Toutes ces attaques liberticides procèdent d'une même volonté autoritaire et d'un même projet de société de surveillance, xénophobe et antisocial

Comme une machine infernale, toutes ces attaques justifient et préparent d'autres fichiers, d'autres contrôles, d'autres répressions

Le procès contre les 4 marins du STC consitue l'une de ces attaques comme par ailleurs, les mesures disciplinaires à répétition prises à l'encontre des cheminots des Chemin de Fer de Corse ou les punitions infligées à des postiers à Ajaccio

Voilà pourquoi il est important que nous soyons mobilisés au-delà de nos appartenances associatives, syndicales ou politiques comme nous le faisons cet après-midi

Voilà pourquoi nous allons prolonger et amplifier les actions de solidarité avec les 4 marins du Pascal PAOLI. Pour en débattre, nous vous proposons de nous retrouver à la Maison des syndicats à 18h

Et à **Marseille le 13 novembre** où sont prévues :

- à 15h une **conférence de presse** au siège de la CFTC avec les organisations syndicales
- et de 18h30 à 21h, une **réunion publique « libertés syndicales et droit de grève »** sous l'égide de la Ligue des Droits de l'Homme de Corse et de sa fédération des Bouches du Rhône de la LDH.